



Reconnaissance paternité étrangers

Par **Francine75**, le **10/07/2019** à **20:56**

Bonjour,

Je suis congolaise résidente française et suis actuellement enceinte. Mon partenaire est malien et vit à Bamako. Il n'est pas question pour lui de venir ici parce que sa situation ne lui permettra pas d'avoir un visa. Notre sujet concerne la reconnaissance de l'enfant à venir, nous ne savons pas du tout comment procéder, surtout vis à vis de lui qui est à Bamako et sachant que je ne pourrais pas y aller avant quelques mois après l'accouchement.

Je ne trouve aucune information nous éclairant sur le sujet, pourriez-vous s'il vous plaît nous aider.

Nous ne savons pas si nous devons nous adresser à nos mairies, à nos ambassades, aux deux ? Surtout pour lui là bas.

Merci beaucoup d'avance pour votre aide

Par **morobar**, le **11/07/2019** à **09:42**

Bjr,

Et un petit tour auprès des services diplomatiques à BAMAKO (consulat, ambassade) s'impose pour le conjoint ?